



**Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC**

3 bis rue Voltaire – TROYES
☎ : 03.25.73.70.07 📠 : 03.25.73.68.18
✉ : snu10@snuipp.fr



Troyes le 23 septembre 2016

Madame la Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale
30, rue Mitantier
BP371
10025 TROYES cedex

COURRIER MAIL

Objet : simplification des tâches administratives

Nous tenons à vous informer une fois de plus du non respect par vos services du protocole « simplification des tâches de direction d'école » pourtant déjà bien dérisoire.

En effet, ce protocole stipule : « Les services des DSDEN et les circonscriptions sont en mesure de s'engager à ne pas demander aux directeurs les renseignements pouvant être obtenus dans les bases DECIBEL/BE1D voire dans les services eux-mêmes ».

Or, les directeurs sont actuellement relancés sur l'envoi d'une enquête « ELVE » dont la raison d'être reste pour le moins obscure.

- validation A1 : demandé dans les tableaux de bord par les IEN
- élèves de l'école suivant l'ELCO : les fiches d'inscription sont renvoyées au CP ELVE émetteur de la dite enquête.
- UPE2A : la CP ELVE est particulièrement informée de ces structures.

Idem pour les challenge CM2/6^{ème}.

Enfin, maintenant que vous avez supprimé les moyens dédiés à l'enseignement de l'ELVE auprès des élèves et qu'en conséquence les enseignants sont appelés simplement à appliquer les instructions officielles d'enseignement de l'ELVE dans leur classe, on ne voit pas bien pour quelle raison le CP ELVE aurait à connaître l'organisation de toutes les écoles dans ce domaine. Quelle est donc l'utilité de cette question ?

Nous vous rappelons que face à l'inertie ou à l'indifférence de l'administration concernant ce problème envahissant de surcharge des directeurs d'école, le SNUIPP-FSU, dans le cadre d'une campagne nationale invite les directeurs à simplifier eux-mêmes.

Nous vous prions de croire, Madame la directrice, en notre dévouement au service public d'Éducation.

Pour le bureau du SNUipp-FSU Aube

Monique CHANELLE
Co-secrétaire du SNUipp 10

Copie transmise pour information à
Madame la rectrice de l'académie de Reims
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT